



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

artisans

Question écrite n° 69418

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle l'attention particulière de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation extrêmement délicate de l'artisanat dans notre pays. Tout le monde s'accorde à reconnaître le rôle essentiel de l'artisanat, que ce soit dans le domaine de la prestation de services ou dans celui de l'aménagement du territoire. Comme le met en avant la campagne promotionnelle engagée il y a plusieurs mois par les organisations professionnelles de ce secteur, l'artisanat est aujourd'hui le premier employeur de France. Aujourd'hui se présente un double défi : celui de la transmission de ces entreprises artisanales à des repreneurs, alors que, dans un département comme celui de la Vienne, la moitié des artisans atteindront l'âge de la retraite dans les dix ans, et celui de l'attractivité des métiers de l'artisanat auprès des jeunes apprentis. Pour répondre à ces défis, des mesures fiscales pour faciliter la transmission des entreprises artisanales et la création sont indispensables. De même, des mesures d'accompagnement sont nécessaires pour réduire l'impact de l'application sans aides publiques des 35 heures aux centres de formation des apprentis, qui remplissent un rôle d'insertion essentiel pour des jeunes de faible niveau de formation initiale, et s'accroissent des déficits de personnels qualifiés dans des métiers comme ceux de l'alimentation et de la restauration. Enfin, la baisse des crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat pour le secteur ne manquera pas d'avoir des conséquences négatives pour l'activité artisanale dans le secteur rural. En conséquence, il lui demande quelles sont ses intentions en la matière, notamment en terme de calendrier pour l'application de la réduction du temps de travail pour les entreprises artisanales, et d'inscription à l'ordre du jour du projet de loi d'orientation sur l'artisanat.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Abelin](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69418

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 novembre 2001, page 6696